

ORDRE DU JOUR DE CONSEIL MUNICIPAL DU

MERCREDI 30 JUIN 2021 A 20 H 00

DANS LE GYMNASSE G.LUCAS SUR LE SITE SPORTIF

Cette séance se tiendra en présence du public et sera retransmise en direct sur <https://youtu.be/ZccTi0Rit0g> conformément aux dispositions de la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire et du décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire dans sa version issue du décret n° 2021-724 du 7 juin 2021, le conseil se tiendra au Gymnase G. LUCAS.

L'ordre du jour sera le suivant :

I. INFORMATIONS

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 mai 2017**
- 2. Compte-rendu des décisions prises par le Maire en application de l'article L.2122-22 du Code général des Collectivités Territoriales**

II. DÉLIBÉRATIONS

- 1 (D_032_06_21) : Modification du tableau des effectifs – création d'un poste de rédacteur 1^{er} classe**
- 2 (D_033_06_21) : Rythmes scolaires – maintien de la semaine de 4 jours**
- 3 (D_034_06_21) : Autorisation de supprimer des documents du fond de la médiathèque municipale Emile Zola**
- 4 (D_035_06_21) : Convention d'occupation du domaine communal pour une antenne relais**
- 5 (D_036_06_21) : Guichet numérique des autorisations d'urbanisme – adhésion de la commune au service mutualisé de la CU GPS&O, approbation de la convention**
- 6 (D_037_06_21) : Fixation du coefficient multiplicateur – taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE)**
- 7 (D_038_06_21) : Taxe foncière sur les propriétés bâties – limitation à 40% de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation**

III. QUESTIONS ORALES